

# COMPTE RENDU

Toute l'actualité | Le conseil communal | Nous rejoindre

## Nous lançons les commissions

Nos deux premières commissions (patrimoine & zéro déchet) se tiendront prochainement au Studio d'Art (Av. Reine Astrid, 33). Nous vous y attendons nombreux.

## A votre agenda

16 avril (19h30): Commission "Patrimoine"

17 avril (19h30): Commission "Spa: ville zéro déchet"

20 avril: les JA+ organisent une balade patrimoine & dégustation de boissons spadoises

25 avril: prochain Conseil communal

## Une question? Une remarque?

Vous pouvez nous contacter par mail: [info@alternative-plus.be](mailto:info@alternative-plus.be), via facebook ou au 0494/82.66.90

Vous souhaitez recevoir le compte rendu du Conseil communal en format papier ? Il suffit de venir le chercher le dimanche (à la brocante) ou le mardi (au marché) après le dernier Conseil.



## Séance houleuse ce jeudi 28 mars: la majorité en difficulté face aux interpellations !

La réglementation en défaveur d'un commerce de CBD (« cannabis shop ») et sa fermeture immédiate provoquent le débat sur le **manque d'information** à la population et sur le **manque de participation citoyenne** à la prise de décisions.

C'est une véritable levée de boucliers qui a eu lieu ce jeudi au Conseil communal à propos de la manière dont le Collège entend gérer la Ville. Entendez par là : sans prendre l'avis de qui que ce soit, **comme un monarque** de droit divin. En cause et en vrac, la réglementation draconienne appliquée au cannabis shop, la gestion des travaux, la probable nouvelle réglementation des heures d'ouverture des cafés et, encore et toujours, le respect des fleurons de notre patrimoine.

Alternative plus a une fois de plus montré toute sa pugnacité en tenant tête à une majorité retranchée derrière des arguments obsolètes ou fourre-tout qui ont fait leur temps et ne permettront plus de couvrir les incompétences, les manquements et la politique d'alcôve.

**Le cannabis shop (CBD shop):**

**Frank Gazzard (A+)** a demandé à la majorité de reporter le point relatif au règlement concernant l'implantation et l'exploitation de cannabis shops. Motifs : le manque d'information sur les produits vendus et d'information auprès des citoyens, et la précipitation avec laquelle le Collège a fait fermer le commerce qui venait de s'installer rue Royale, après un rapport défavorable des pompiers. A+ a reproché à la majorité d'avoir permis à ce magasin de s'installer pour l'obliger à fermer quasiment dans l'heure. Pourquoi ne pas avoir refusé l'installation de ce commerce plus tôt ? Le 1er Echevin (qui remplaçait ce soir-là la Bourgmestre) a répondu qu'à l'Administration, on ignorait de quel type de commerce il s'agissait, ce que démentent les exploitants qui, au contraire, ont reçu de l'Administration communale tous les renseignements nécessaires à leur installation ! Interrogés, les Echevins avouent leur ignorance... ! Échange de regards perplexes entre les membres du Collège...

**Arnaud Fagard** est monté au créneau : avant de juger et de censurer sous un prétexte fallacieux, le Collège a-t-il fait son enquête pour s'informer sur le type de produits vendus dans cette herboristerie ? Ne pratique-t-il pas, par ignorance ou désinformation, l'amalgame entre deux substances : le cannabis aux effets psychotropes bien connus (THC), illégal celui-là, et le cannabidiol (CBD), thérapeutique, débarrassé du THC, destiné à soulager des douleurs causées par des maladies telles que la sclérose en plaques ou la fibromyalgie ? Et d'insister sur les propos tenus par le Professeur Alfred Bernard, toxicologue à l'UCL, qui décrit les effets bénéfiques du CBD dans différentes publications, relayé d'ailleurs en cela par deuxx médecins spadois.

Réponse du Collège : La Ville a pris des mesures (interdiction d'ouvrir ce type de commerce) afin de préserver la sûreté, la tranquillité publique, notre jeunesse, et d'éviter d'attirer une faune indésirable qui viendrait s'approvisionner. « Mais s'approvisionner en quoi ? » s'est énérvé **Arnaud Fagard**. « Il s'agit d'une plante aux effets antalgiques et relaxants vendue dans un commerce parfaitement légal inscrit au registre de commerce sous la dénomination « herboristerie » ! »

Il n'y a eu au préalable, ont insisté **Arnaud Fagard** et **Frank Gazzard**, aucune séance d'information auprès de la population ni **aucun débat** serein entre celle-ci et les représentants de chaque parti (et c'est là que nous regrettons le refus par la majorité de mettre en place les **pré-conseils communaux ouverts à tous les Spadois** que nous avons proposés dans notre programme), ce qui a provoqué dans le chef des citoyens une vive inquiétude et la perplexité devant l'apparition de « cannabis shops ». La majorité, contactée par des citoyens inquiets, a cédé à la panique et réagi dans l'urgence, sans réflexion de fond; la nouvelle réglementation qui a été votée au Conseil communal ce 28 mars pourrait provoquer par la suite une plainte au Conseil d'Etat, avec dommages et intérêts, à charge de la Ville et des Spadois bien entendu! Cette décision hâtive et dénuée de bon sens a, de plus, entraîné le licenciement sec et immédiat d'une employée ainsi qu'une perte sévère (10 000 euros) pour l'exploitant de l'entreprise concernée (exploitant que nous ne connaissons pas et avec lequel nous n'avons pas de lien : c'est le concept que nous avons défendu). Nous rappelons au passage qu'un commerce spadois vend déjà les produits à base de cannabidiol (CBD), commerce implanté depuis des lustres au cœur de notre cité; son propriétaire aurait mérité également de pouvoir s'exprimer...

A la place du Collège, ont ajouté nos deux mandataires, **nous aurions choisi de contrôler d'abord l'activité** avant de la supprimer et nous aurions réalisé une évaluation de la situation après plus ou moins six mois. Aussi, nous aurions attendu les directives de la Région Wallonne qui sont en cours de rédaction.

### Les restrictions horaires des cafés :

**Arnaud Weber (A+)** a demandé des informations au sujet des restrictions des horaires d'ouverture des cafés. Le 1er Echevin lui a refusé la question. **Arnaud Weber** s'est permis d'insister, arguant du fait que ce point qui n'était pas inscrit à l'ordre du jour, certes, méritait au moins une réponse à ces deux questions : pourquoi ? Dans quel but ? Devant l'inutilité de son entreprise, **Arnaud Weber** s'est agacé : « Allez-vous à nouveau mettre les mandataires de l'opposition ainsi que les citoyens au courant à la dernière minute, afin de les empêcher de réagir ? Est-ce ainsi que vous envisagez la participation citoyenne, l'échange, **la transparence** que vous avez promis ici même lors de votre déclaration de politique communale ? » Mais, à trois reprises, **le 1er Echevin s'est braqué** sur la non inscription de ce point à l'ordre du jour, **refusant tout dialogue**... Son profond embarras face à notre question était plus que perceptible... Un sujet qui fâche ?

Il faut donc s'attendre, dans le futur, à une fermeture effectivement plus précoce des cafés, sans doute aux noms sacro-saints (repris plus haut) de la sécurité, de la tranquillité publique et de la protection de notre jeunesse. Ah... traîtreuse **peur**, quand tu nous tiens... ! Peur de la nuit et de ses dérives, peur des jeunes, peur de l'inconnu, peur d'être responsable, et surtout, peur de devoir rendre des comptes... Alors on ferme, on cadenasse, on édicte dans le secret des alcôves des règlements frileux et impopulaires qui, selon la majorité, rassureraient les citoyens, mal informés... Mais surtout, on évite les vrais problèmes, on les déplace, on les nie au lieu de s'y attaquer. Cela demanderait du courage, bien sûr, de s'attaquer au vrai cannabis, celui qui circule sous le manteau dans les rues, les parcs et les écoles et qui, lui, affecte réellement la santé des jeunes Spadois et représente un réel problème sociétal; c'est plus facile effectivement de s'attaquer à son substitut inoffensif. C'est plus facile de ne rien faire et de supprimer les bancs qu'ils occupent. Cela demanderait du courage de s'intéresser aux vrais problèmes des personnes précarisées ; c'est plus facile de faire semblant de ne pas les voir... **Pendant ce temps-là, il ne fait pas bon se promener dans le parc de Sept heures en soirée...**

### Les travaux actuels :

**Paul Mordan (A+)** a interpellé la majorité au sujet des travaux de l'avenue Reine Astrid. Inconvénients de toutes sortes, longueur, **pertes sèches pour les commerçants**, périodes de congés inexplicables de la part des entreprises... L'Echevin des Travaux pouvait-il répondre ?

Ce sont des choix stratégiques, a expliqué l'Echevin qui s'est fendu de diverses explications : travaux commencés en hiver pour être finis dès le début de la saison touristique, entreprise de Malmedy, d'où arrêt du chantier pendant une semaine pour le carnaval... ce qui a fâché les mandataires d'A+ dont **Claude Brouet (A+)**, spécialiste des travaux de voirie & sensible aux doléances des commerçants : commencer en hiver signifie un arrêt prolongé dû aux intempéries, mais en laissant en l'état des trottoirs et des parkings inachevés qui découragent les éventuels clients ; quant aux congés de carnaval, il faut les refuser dans le cahier des charges. Tous ces retards impactent évidemment les rentrées des **commerçants**. Certains n'engrangent à l'heure actuelle que 150 euros par jour ! Comment survivre, avec du personnel à rétribuer en fin de mois ? A cela **l'Echevin des Travaux répond qu'ils doivent souffrir** et prendre patience... que l'amélioration de la voirie leur sera tout bénéfique ensuite... ! Que dire encore de la signalisation mise en place le jour du marché, sans information préalable (une fois de plus), qui a provoqué d'affligeants embarras difficiles à réguler ? **Frank Gazzard (A+)** a souligné l'importance de l'information (tout le monde ne consulte pas le facebook de la Ville) et de la signalisation : plus de panneaux lumineux explicatifs étaient faciles à



## Arbres remarquables

Attention! Abattre un arbre qui vous gêne sur votre terrain peut vous coûter cher...!

Car un arbre est dit "remarquable" lorsqu'il est visible dans son entièreté de la voie publique ou qu'il est placé dans un alignement, et qu'il mesure au moins 1,50m de hauteur et 1,50m de circonférence.

Amende: **1500 euros!**  
(minimum)

## Rejoindre A+

Si vous voulez aller encore plus loin, vous pouvez nous soutenir financièrement en versant une cotisation de 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés et tous ceux qui en ressentent le besoin) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837 ou nous apporter votre aide de près ou d'un peu plus loin sur le terrain ou en réunion. A vous de choisir

Merci d'avance pour votre soutien

**Arnaud Fagard**, trésorier  
C o n t a c t :  
arnaudfagard@gmail.com

mettre en place. L'Echevin des Travaux s'est retranché derrière la SPW, responsable des travaux mais **Frank Gazzard** et **Claude Brouet** ne lui ont toutefois pas permis cette retraite, lui reprochant de manquer de vision globale dans la gestion des chantiers successifs et lui rappelant que la Ville était maître chez elle et décidait encore de la coordination des travaux au meilleur avantage de ses habitants et de leur confort.

### Les toilettes publiques :

A la question de **Philippe Hourlay (A+)** au sujet des toilettes publiques inaccessibles (près de l'église St-Remacle), l'Echevin concerné a admis que le marché de service d'entretien n'avait pas été relancé... Il a promis de faire le nécessaire. **Sophia Siniapkine (A+)** a demandé s'il était prévu d'installer des toilettes PMR quelque part et, pourquoi pas, une cabine douche/toilettes pour les randonneurs. L'Echevin s'est engagé à se renseigner.

### Les fontaines publiques non potables :

A la demande de **Philippe Hourlay (A+)**, les fontaines publiques seront équipées d'une mention « Eau non potable », pour éviter les erreurs. Doit-on rappeler que nous sommes une "Ville d'eau"?

### Alternative Plus demande votre avis :

Alternative plus, soucieux de connaître l'avis des Spadois, lance deux commissions : **commission du Patrimoine** (mardi 16 avril) et **commission Zéro Plastique-Zéro Déchet** (mercredi 17 avril), chacune à 19h30 au Studio d'Art, 33 avenue Reine Astrid.

Tout au long de la mandature, nous débattons avec vous sur divers thèmes. Certaines commissions sont inscrites dans la durée, comme le Patrimoine ou la Transition écologique (qui débutera début septembre). D'autres sont plus spécifiques comme, le 17 avril, la commission Zéro Plastique-Zéro Déchet.

A quoi serviront ces commissions ?

A nous apporter **VOS propositions concrètes**, celles que nous défendrons pour vous, mais aussi à mettre en place des actions citoyennes.

Alors, rejoignez-nous les 16 et 17 avril, venez nombreux débattre avec nous dans la bonne humeur.

Et si vous avez des idées de débats, des sujets qui vous tiennent à cœur, contactez-nous... !

Merci de nous lire et au plaisir de vous retrouver dans un mois !